

Nombre de membres
en exercice :
15

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Membres présents :
13

Membre excusé
avec procuration
1

Membre excusé
0

Membre absent
1

Séance du jeudi 2 mars 2023
dans la Salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville de Rixheim
(le deux mars de l'an deux mille vingt-trois)

sous la présidence de Madame Rachel BAECHEL, Présidente

Présents : 13

Mme Rachel BAECHEL, Mme Valérie MEYER, Mme Marie ADAM, M. Christophe EHRET,
Mme Josiane FORÊT, M. Mathieu GARÉ, Mme Danielle GRUMET, Mme Maryse LOUIS,
Mme Catherine MATHIEU-BECHT, Mme Dominique SCHNEIDER, M. Raphaël SPADARO,
M. Fernand THUET, M. Eddie WAESELYNCK

Excusé avec procuration : 1

M. Gilbert GOEPFERT procuration à Mme la Présidente

Absente : 1

Mme Sylvie KUENEMANN

POINT SPÉCIFIQUE AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

4. Approbation des secours du 1^{er} octobre au 31 décembre 2022

a. Bons alimentaires

Pour la période courant du **1^{er} octobre au 31 décembre 2022**, un montant de **3 052,50 €** a été accordé au titre des secours ponctuels.

Période	Montant
1 ^{er} octobre au 31 décembre 2022	3 052,50 €

*Pour la période du 4^{ème} trimestre 2022, le C.C.A.S. est venu en aide à **20 familles** en délivrant au total **58 bons** alimentaires.*

b. Vignettes Pass'Joker

Pour la période courant du **1^{er} octobre au 31 décembre 2022**, un montant de **51,00 €** a été accordé au titre de la prise en charge des vignettes mensuelles pour le Pass'Joker.

Période	Montant
1 ^{er} octobre au 31 décembre 2022	51,00 €

Au 4^{ème} trimestre 2022, le C.C.A.S. a délivré :

- **14 accès** au Pass'Joker à destination de **14 personnes** ;
- **3 vignettes mensuelles** ont été prises en charge pour **2 personnes**.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

décide à l'unanimité :

- **d'approuver le montant des secours attribués ;**
- **d'imputer la dépense en section de Fonctionnement au titre des charges générales-65133 « secours d'urgence ».**

Délibéré comme dessus,
Pour extrait conforme,

Rixheim, le 08 mars 2023

Pour la Présidente,
la Vice-Présidente :



Valérie MEYER

SOUS-PREFECTURE
17 MARS 2023
DE MULHOUSE